



Quel service à quel endroit ?

Les services municipaux de la communes sont répartis sur trois pôles :

Hôtel de Ville

- Cabinet du Maire
- Direction Générale des Services
- Communication & Relations publiques
- Guichet unique (Accueil général, Etat Civil, régie)
- Secrétariat général
- Enfance & Petite Enfance
- Police municipale
- Développement territorial & Urbanisme
- Actions culturelles & Vie associative
- Finances & Marchés publics
- Démocratie locale & Politique de la Ville
- Ressources Humaines
- Fêtes & Cérémonies - Protocole
- Systèmes d'information

L'Agora

- CCAS
- Centre socioculturel
- Mission locale
- Point Conseils Emploi
- Plan Local d'Insetion pour l'Emploi (PLIE)

Centre technique municipal

- Espaces verts
- Voirie entretien, transport
- Voirie propreté
- Gestion de proximité
- Patrimoine communal
- Régie bâtiments
- Magasin
- Garage

Liens utiles

[Coordonnées des équipements municipaux](#)

[Contacts utiles](#)